

INFORMATIONS PRATIQUES

DANS CETTE PERIODE DE CONFINEMENT

- **Marché place de la Mairie :**

Suite à ma demande de dérogation, Monsieur le Préfet a accepté l'ouverture, comme la semaine dernière, du marché hebdomadaire du vendredi de 07h30 à 12h30.

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES CONSIGNES DE DISTANCE.

- **La Poste (note du 24 mars) :**

Loulay :

Bureau de Poste fermé.

Les boîtes aux lettres extérieures vont être ramassées mais progressivement.

Saint-Jean-d'Angély :

bureau de Poste ouvert avec un service restreint de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

centre Courrier : distribution partielle jeudi et vendredi avec une ouverture au public pour les professionnelles, dépôts et boîtes postales de 9h à 13h. (semaine prochaine, ouverture Mercredi, Jeudi, Vendredi, même principe).

- **Association Entraide et Solidarité :**

La Banque Alimentaire reprend ses activités mercredi 1^{er} avril.

En raison du confinement, vous ne devez pas vous déplacer sur le lieu habituel de distribution.

Les bénéficiaires seront livrés à domicile le même après-midi 1^{er} avril ou le jeudi matin 2 avril.

- **Cyclad :** voir note jointe

Fermeture des déchèteries.

Ordures ménagères : maintien des collectes. *Attention au tri !*

- **Mairie :**

La Mairie est fermée au public. Dans cette période de confinement, si vous rencontrez des difficultés (courses, autres...) n'hésitez pas à nous contacter.

Courriel : mairie@loulay.fr

Tél : 05 46 33 80 28

Maire : 06 15 25 33 91

Le Maire,

Maurice PERRIER